Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°7

Réunion du : vendredi 08 septembre 2023

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS - CHAMPIONNAT

26658665 – PLESSIS ROBINSON FC 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 09/09/2023 (R1/A)
La Commission en l'absence d'un terrain de repli et de la possibilité de faire une inversion, **reporte le match à une date ultérieure.**

25874284 ULIS CO 1 / VAL YERRES CROSNE 1 du 09/09/2023 (R1/B)
Réception du courriel de la Mairie indiquant que le terrain engazonné du stade Jean-Marc Salinier est indisponible et proposant de déplacer le match sur le terrain synthétique.
La Commission donne son accord et fixe le match sur le terrain n°2 (synthétique) du stade Jean-Marc Salinier (coup d'envoi inchangé :15h00).

25922568 LIVRY GARGAN FC 1 / AUBERVILLIERS C. 2 du 10/09/2023 (R2/C)
La Commission,
Pris connaissance de l'arrêté Municipal de la Ville de LIVRY GARGAN fermant les 2 terrains du Parc des Sports Alfred Marcel Vincent le 10/09/2023,
Reporte le match à une date ultérieure.